

# Ballon - Saint Mars

BULLETIN MUNICIPAL

N° 10 décembre 2020



Maurice Vauasseur,  
maire de Ballon-Saint Mars

## Éditorial

Nul doute que l'année 2020, et très probablement pour partie le 1<sup>er</sup> semestre 2021, resteront dans la mémoire collective comme une période particulière en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19.

Ce virus, aussi minuscule soit-il, a réussi le tour de force de mettre entre parenthèses durant plusieurs mois la vie économique et sociale à l'échelle mondiale.

Dans notre pays, à un 1<sup>er</sup> confinement strict imposé à partir de la mi-mars, a succédé une courte période de « respiration » durant l'été. Une 2<sup>ème</sup> vague épidémiologique plus forte a conduit à une nouvelle période de confinement début novembre, certes moins contraignante mais néanmoins préoccupante pour bon nombre d'entre nous.

Fermeture de commerces, différenciation entre activités dites « essentielles » et « non essentielles », tissu associatif fragilisé par des activités mises en sommeil, annulations d'évènements divers et variés, limitation des moments collectifs de rencontre et d'échange pour les familles, les amis, les personnes âgées ou frappées par le handicap, télétravail, réunions en visioconférences... caractérisent les mesures prises, en sus du nécessaire respect des gestes barrières, pour lutter contre le virus.

Au-delà de l'important soutien financier mis en œuvre par l'État, complété par les aides en provenance des régions et départements, chacune des contraintes déstabilise tout ce qui relève du lien social dans notre vie quotidienne. Cette situation questionne également sur le sens que l'on donne à la solidarité, dès aujourd'hui, et plus encore demain en sortie de crise dans les choix, par exemple, de consommateurs que nous ferons en privilégiant nos commerces de proximité et autres producteurs locaux, dans notre engagement dans la vie associative et citoyenne...

Durant cette période, nos missions de service public ont été assurées sans discontinuer par les services de la commune. Le conseil municipal remercie l'ensemble des personnels communaux pour leur engagement et leur adaptation aux circonstances actuelles.

Bien que la gestion quotidienne de cette crise sanitaire mobilise grandement les forces vives de notre collectivité, le conseil municipal a aussi la préoccupation de se projeter vers l'avenir, mettant à profit l'actuel exercice budgétaire pour renforcer par exemple les moyens matériels du service technique mais également en conduisant dès à présent la réflexion autour de la future organisation administrative de notre collectivité en raison du départ programmé en 2021 de trois agents.

Se projeter vers l'avenir, c'est également saisir toutes les opportunités permettant de répondre à l'enjeu majeur de l'équipe municipale pour l'actuel mandat, lequel vise à conforter l'attractivité et l'identité de notre commune, à préserver son cadre de vie et son environnement.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé de poser la candidature de Ballon-Saint Mars à un nouveau programme national intitulé « Petites Villes de Demain » pour lequel notre commune, ancien chef-lieu de canton, a été reconnue comme étant éligible par la Préfecture, car exerçant des fonctions dites de centralité.

Ce programme vise à permettre un accompagnement financier et en ingénierie de la part de l'État, en complément des aides régionales et départementales existantes, dans des domaines aussi divers que le maintien du commerce local, la restructuration des services au public, la réhabilitation de l'habitat, la reconversion de friches urbaines et commerciales, le développement des mobilités, la valorisation du patrimoine bâti et naturel...

Le conseil municipal espère que cette candidature retiendra l'attention des services de l'État, ce qui constituerait une bonne nouvelle pour notre collectivité.

Une bonne nouvelle serait également que, pour chacun et chacune d'entre vous, cette fin d'année soit synonyme de retrouvailles en famille et de moments de partage. Nous le souhaitons tous. Aussi restez prudents et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Votre Maire, Maurice VAVASSEUR



## Hommage à Nelly LEFÈVRE

À tout juste 68 ans, Nelly Lefèvre nous a quittés le vendredi 28 août des suites d'une longue maladie et à l'issue d'un combat qui ne lui laissa aucun répit. Elle fit preuve durant cette période d'un grand courage et d'une grande force morale.

La vie de Nelly Lefèvre fut pendant de très nombreuses années bien remplie, partageant son temps entre une vie familiale accomplie, une profession d'infirmière libérale depuis 1978, date de son installation à Ballon, et enfin un mandat municipal dès l'âge de 30 ans, poursuivi durant 37 ans. Il est particulièrement difficile de concilier autant d'engagements. Nelly Lefèvre a relevé ce défi.

Depuis 1983, avec les équipes municipales successives, elle a eu en partage la gestion des affaires communales.

Conseillère municipale de 1983 à 2020, Nelly Lefèvre fut adjointe au maire sans discontinuité d'abord auprès de Michel Lalos de 1983 à 2008, puis auprès de Maurice Vauasseur de 2008 jusqu'en mars dernier.

Nelly Lefèvre fut par ailleurs vice-présidente du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) Ballon-

Saint-Mars-sous-Ballon de 1994 à 2016 et membre du conseil de la Communauté de Communes des Portes du Maine puis Maine Cœur de Sarthe de 2001 à 2020.

Adjointe, elle fut chargée simultanément durant les quatre premiers mandats des affaires scolaires et des affaires sociales, assurant la vice-présidence du Centre Communal d'Action Sociale.

Conservant les affaires scolaires de 2008 à 2020, elle a particulièrement incarné pendant 37 ans, aux côtés des personnels communaux, ce domaine de compétence marqué notamment par :

- L'amélioration successive des locaux et équipements mis à disposition,
- La création d'un accueil périscolaire,
- la mise en œuvre des différentes réformes des rythmes scolaires,
- et bien d'autres choses encore qui ne sauraient se résumer à ces quelques lignes comme le projet de restructuration de l'école publique qui lui tenait à cœur et auquel elle a apporté toute sa réflexion et son expérience dans son ébauche.

Elle a porté une attention toute particulière à la restauration scolaire, encourageant les personnels dans une démarche d'approvisionnement faisant appel de plus en plus à des produits locaux de qualité et concrétisée par l'obtention d'une 3<sup>ème</sup> fleur dans le cadre de la charte Qualité Proximité du Pays du Mans.

D'abord soucieuse de servir avec humilité sa commune, Nelly Lefèvre ne recherchait aucune forme de distinction officielle pour son engagement municipal. Le conseil municipal nouvellement élu en mars dernier a toutefois considéré naturel et juste de lui témoigner la reconnaissance de la commune, pour l'élue bien sûr qu'elle fut mais également pour sa personnalité, en dénommant le restaurant scolaire « restaurant scolaire Nelly Lefèvre ».

L'activité de Nelly Lefèvre se prolongeait aussi dans l'animation de la vie locale, n'hésitant pas à donner le coup de main lors de diverses manifestations car considérant qu'il s'agissait là d'un prolongement naturel de son engagement municipal.

Nous gardons de Nelly Lefèvre le souvenir d'une femme de convictions, engagée, disponible, volontaire et proche de ses concitoyens.

Toutes nos pensées vont vers Jean-Yves, son mari, ses enfants et toute sa famille.



Brigitte Lambin et Bouchra Chhiti



Les Atsem : Léa Letay, Isabelle Lebesle et Mylène Leroy



L'équipe de restauration, de gauche à droite : Cécile Laurent, Régine Pichereau, Chantal Eurard, Camille Grudet et Pélégie Renard.

## Limitation 70 km/h sur la RD 300

Le Conseil Départemental a décidé au début de l'été, à l'exception de quelques sections de routes départementales, du retour à 90 km/h sur l'ensemble des réseaux 1A+ et A en substitution au 80 km/h.

La RD 300, hors agglomération a été concernée par cette disposition entre Saint-Pauace et Mamers et la signalisation correspondante a été posée au cours de l'été dernier. Cette mise en place a suscité localement des réactions de la part de riverains quant à sa pertinence.

En effet, bien que figurant à la programmation du schéma routier départemental, le tronçon de la RD 300 compris entre Ballon-Saint Mars et Soulligné-sous-Ballon n'a pas encore fait l'objet de travaux dits de « modernisation » à l'égal de ceux réalisés précédemment au nord et au sud de ces deux agglomérations. Ce tronçon de la RD 300 présente un profil sinueux, jalonné de nombreux accès de part et d'autre pour lesquels les conditions de visibilité à leurs abords ne sont pas toujours satisfaisantes. C'est pourquoi, une vitesse maximale autorisée à 70 km/h, déjà réclamée par le passé, semble plus conforme à l'infrastructure existante et plus en adéquation avec le comportement attendu des usagers motorisés.

Ce message a été entendu par le Conseil Départemental, puisqu'il a modifié la signalisation au cours du mois d'octobre et étendu cette limitation de vitesse à 70 km/h également entre le hameau de la rue d'Orne et l'intersection avec les RD 6 (Rte de Beaumont-sur-Sarthe) et RD 128 (Rte de Congé-sur-Orne).

Autre initiative du Conseil Départemental : une réfection, côté Rue d'Orne, du tapis d'enrobé réalisée mi-novembre sur la chaussée de la RD 300 dans le tronçon compris entre l'intersection avec la RD 121 (Rte de « La Bignonnière ») et le calvaire au débouché de la rue du Vieux Tertre.



## Du personnel communal au service de tous !

En ce début de mandat, il semblait important au conseil municipal de vous présenter l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour pour vous offrir des services de qualité.

**Les agents communaux se répartissent dans quatre services bien distincts :**

Le service administratif, qui gère les différentes activités ayant trait à l'administration générale de notre collectivité, qu'il s'agisse de la gestion des personnels, de la gestion budgétaire, comptable et financière, de l'urbanisme, de l'état civil, du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), etc. et bien sûr de l'accueil en mairie afin de répondre aux démarches diverses et variées des habitants.

Le service scolaire, qui commence dès 7h30 le matin, avec le service de l'accueil périscolaire, qui se poursuit le midi avec les T.A.P. (Temps d'Animations Périscolaires), la restauration scolaire et se termine le soir, à nouveau, avec l'accueil périscolaire. A noter que trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) épaulent tout au long de la journée les enseignantes des classes maternelles.

Le service en charge de l'entretien ménager, voire de la gestion locative, des locaux : sites scolaires, mairies, bibliothèque municipale, salle des fêtes et salle polyvalente, etc. et du service de portage à domicile à destination de quinze bénéficiaires au maximum.

Le service technique, quant à lui, assure tous les travaux inhérents à l'entretien du patrimoine communal. Les agents apportent de plus en plus leur savoir faire dans l'aménagement de la voirie communale, de la voirie communale, des espaces publics, des espaces naturels et des équipements qui s'y rattachent. Les agents du service technique



L'équipe d'animation : Norredine Serbouti, Corentin Leroux, Léa Letay, Benjamin Billet, Elise Beignard, Angeline Rousseau et Kevin Mesbah.

## Cimetière : des espaces publics à réaménager

Comme chacun le sait, les produits phytosanitaires ne sont plus autorisés sur les espaces publics. Il en est ainsi de nos cimetières pour lesquels au niveau communal, décision a été prise de laisser place dans un premier temps à un enherbement naturel. La maîtrise de ce dernier n'est pas chose aisée, ni totalement satisfaisante comme souligné par certaines personnes très attachées à la propreté des lieux.

Rappelons que l'enherbement naturel de nos deux cimetières ne constitue qu'une phase provisoire car la volonté du conseil municipal est bien d'améliorer ces espaces par de vrais projets d'aménagement. Un groupe de travail et de réflexion autour d'élus et agents municipaux a été constitué et a déjà effectué diverses visites afin de s'inspirer d'expériences mises en œuvre ailleurs sur le département. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a été sollicité en matière de conseils. Il sera certainement fait appel à un cabinet spécialisé pour une étude plus poussée car les premières conclusions confirment les problèmes déjà identifiés ici ou là : absence de traitement des eaux de ruissellement, nécessité d'améliorer l'accessibilité des circulations pour les personnes à mobilité réduite mais également celle des véhicules funéraires (allées en matériau stabilisé, revêtements en enrobé...), absence de tri sélectif pour la gestion des déchets, absence d'équipements ou mobiliers (abri, toilettes, bancs, signalétique, arbres et arbustes), nécessité d'une plus grande végétalisation redonnant place à plus d'espaces verts (pelouse, plantes couvre-sol entre concessions...) plus propices au recueillement des familles, adaptation du règlement de cimetière... Le verdissement complet de nos cimetières devrait prendre deux ou trois années.

sont également présents pour toutes les interventions techniques de premier niveau concernant le bon fonctionnement et la maintenance des bâtiments municipaux (électricité, chauffage, peinture...). Ce sont également les agents du service technique qui assurent des missions d'astreinte en dehors du temps de travail journalier pour répondre à des situations d'urgence sur l'ensemble du territoire communal.

Tous ces services, et les 21 agents qui les composent (soit 18,5 équivalents temps plein), travaillent pour le bon fonctionnement de notre collectivité. Dans cette période de crise sanitaire, avec des protocoles qui évoluent du jour au lendemain, le conseil municipal remercie les agents communaux pour leur réactivité et leur professionnalisme dans leur mission de continuité du service public.



L'équipe administrative : Marie-Annick Lemaire, Jean-Pierre Dufeu, Valérie Galais-Mahé et Nicolas Bottras. Absent sur la photo Jean-Michel Jarrier



L'équipe technique : Arnaud Lenoir, Guénaël Leduc, Guy Lochet, Alexandre Cormier et Jérôme Maillet. Absent sur la photo Jean-Michel Jarrier.

Ces projets de réaménagement de nos deux cimetières s'inscriront dans la programmation budgétaire et compte tenu de leurs coûts importants, des aides financières seront sollicitées.



**S@RL**  
**BOUTTIER**

Fatines :  
06 80 63 84 39

sarl.bouttier@gmail.com

**Électricité Plomberie**  
**Chauffage**  
Salle de bain / Chauffage toute énergie  
Pompe à chaleur / Domotique / Motorisation de portail  
Réseau informatique VDI

Ballon :  
06 67 76 76 50

**02 43 89 25 24**



## Reprise du Restaurant le « Saint Ellier » sur la place de Saint-Mars

« O'Bistro du Saint Ellier » verra bientôt le jour sur notre commune de Ballon-Saint Mars :

C'est M. Richard Gautelier, résident sur notre commune, reconnu dans son métier (actuellement Educateur Technique Spécialisé en cuisine à l'IME Malécot au Mans) qui reprendra le restaurant avec pour objectif une ouverture le midi avec son menu du jour et le vendredi soir avec un menu plus gastronomique ou l'organisation de soirées à thème. Riche de ses 30 années d'expérience et véritable passionné, Richard Gautelier, proposera une cuisine de qualité avec un maximum de produits locaux et de saison.

Prévue initialement fin décembre, la réouverture du « Saint Ellier » pour la partie restauration est repoussée au printemps. En effet après consultation du Service Incendie et de Secours de la Sarthe et de la société SOCOTEC, des travaux significatifs de mise en conformité de l'immeuble se sont imposés. Par ailleurs, au regard des contraintes de sécurité et d'exploitation pour le futur exploitant, ces travaux seront accompagnés dans un second temps par la transformation en logements meublés (deux T2 et deux T1) des trois chambres

d'hôtel désuètes et du logement de fonction situés au premier étage de l'immeuble. Encouragés en ce sens par Sarthe Tourisme, ces logements meublés pourront répondre aux besoins d'une clientèle ouvrière et/ou touristique de passage sur notre territoire et à la recherche d'hébergement lors d'événements sur Le Mans et ses environs.

Compte tenu de l'ampleur et de la nature des travaux, la maîtrise d'œuvre de ces derniers a été confiée au bureau d'architecte Rémi Ledru.

Le conseil municipal soutient totalement M. Richard Gautelier dans cette nouvelle aventure professionnelle et est bien décidé à l'accompagner durablement dans ce beau projet qui représente une véritable opportunité pour revitaliser le cœur du bourg de Saint Mars.



## Réfection des fossés

Les événements pluvieux de juin 2018 et plus récemment de février 2020 ont souligné, s'il en était encore besoin, la nécessité de maintenir, en particulier, le réseau des fossés le long des voies communales dans un bon état de fonctionnement hydraulique.

C'est pourquoi, le conseil municipal a programmé au titre du budget 2020 une première tranche de travaux de curage de fossés et de dérasement des accotements. Ce programme sera poursuivi tout au long du mandat municipal.

Cette première tranche concerne les voies communales situées de part et d'autre du carrefour de la « Croix du Jarossay ». Confiés à l'entreprise Cordier pour un montant de 8600€ H.T., les travaux

ont été, avec le concours des agents communaux et d'agriculteurs pour le transport des déblais, exécutés pour une partie durant la deuxième quinzaine d'octobre et reprendront à la sortie de l'hiver prochain, voire au début du printemps 2021, dès lors que les conditions seront réunies.

Lors de ces travaux, une attention particulière est portée aux entrées charretières en lien avec les riverains concernés.



## Assainissement collectif

**Schéma directeur assainissement :**

Bien qu'ayant subi un retard significatif en raison de la crise sanitaire, le diagnostic de notre réseau assainissement poursuit son déroulement. La société EF Etudes a présenté au cours du mois de septembre les résultats de la campagne de mesures en nappe haute de notre système d'assainissement collectif.

À partir d'un découpage du réseau en 11 bassins de collecte, cette campagne de mesures effectuée en janvier-février 2020 a mis en évidence des dysfonctionnements résultant d'infiltrations d'eaux de nappe et d'eaux de pluie dans un certain nombre de canalisations.

Rappelons que notre réseau est de type séparatif et unitaire. Les mesures réalisées ont permis de quantifier les apports d'origines pluviales et d'identifier les bassins de collecte responsables. Ces derniers feront l'objet d'inspections télévisées afin de localiser de façon précise l'origine de ces infiltrations. Lors de la campagne de mesures, il a également été observé des apports directs d'eaux pluviales dans le réseau séparatif associés très vraisemblablement à de mauvais branchements. C'est pourquoi des investigations complémentaires type tests à la fumée et/ou injection de colorants seront réalisées afin de contrôler la bonne séparation des eaux et identifier les éventuels mauvais branchements au réseau.

À l'issue de ces différentes inspections programmées courant décembre 2020 - janvier 2021, une synthèse du diagnostic de la situation actuelle et une programmation des travaux de réhabilitation et restructuration du réseau seront établies.

Le nouveau schéma directeur de l'assainissement collectif devrait ainsi être finalisé pour la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

**Rue Carnot (tronçon rue Croix de Pierre - rue du Général de Gaulle)**

Le lever topographique du secteur effectué fin 2019 a été suivi en début d'année 2020, peu avant la 1<sup>ère</sup> période de confinement, d'une détection et géolocalisation de l'ensemble des réseaux existants sur la totalité de l'emprise de voirie.

Ces travaux préalables ont permis la réalisation d'un avant-projet comprenant la création de deux réseaux parallèles, l'un dédié aux eaux usées, l'autre aux eaux pluviales ainsi que la reprise des différents raccordements aux propriétés riveraines.

Le coût estimatif des travaux s'élève à un plus de 130000€ TTC. Comme cela a été indiqué aux riverains lors d'une réunion d'information en octobre dernier, le démarrage des travaux est actuellement suspendu à l'octroi d'une subvention de l'ordre de 30% par l'Agence de l'Eau, laquelle conditionne sa participation financière à une réelle réduction des apports en eaux pluviales en direction de la station d'épuration. Cette condition, à laquelle ne peut se soustraire la commune du point de vue budgétaire, pourrait la conduire, suivant les préconisations à venir du schéma directeur, à envisager un programme de travaux plus conséquent englobant tout à la fois la rue Carnot dans le tronçon susvisé mais également la rue du Général de Gaulle, la rue St Laurent en façade du Champ de Foire, la rue de l'Ouest et le chemin dit « des Gaulois » pour une évacuation des eaux pluviales vers le milieu naturel.

Dans l'immédiat, la société Véolia va accroître la surveillance du réseau rue Carnot. Cependant, compte tenu du risque de nouveaux effondrements, il n'est pas exclu que des travaux d'urgence soient effectués sur une partie du tronçon soit en remplacement, soit par tubage afin d'assurer la continuité du fonctionnement du réseau.

**Dératisation du réseau**

Faisant suite au signalement de présence de rats en différents endroits, la société Véolia a procédé fin octobre à la mise en place d'appâts au droit de nombreux regards sur l'ensemble du réseau. En fonction du résultat, cette opération sera renouvelée si nécessaire.



## Que devient l'ancien Écomarché ?

La SCI du Chenay (M. Alain Yuard) s'est portée acquéreur de l'ancien site d'Ecomarché, rue de Moulins, afin d'y permettre un stockage de matériaux pour son entreprise de menuiserie dont le siège social est sur Congé-sur-Orne.



Depuis plusieurs années, la commune s'intéresse à cette friche commerciale située dans un secteur identifié au Plan Local d'Urbanisme comme ayant vocation à accueillir de l'habitat et/ou de l'activité, secteur à l'intérieur duquel la commune a déjà procédé à quelques acquisitions au titre de réserves foncières.

Un accord est intervenu entre la SCI du Chenay et la commune conduisant à une division entre les deux parties de l'emprise de l'ex-Ecomarché; la commune procédant à l'acquisition d'une surface en parking de 1472 m<sup>2</sup> au prix de 25€/m<sup>2</sup>.

M. Alain Yuard se réserve la possibilité de louer une partie du bâtiment acquis à d'autres artisans qui souhaiteraient s'installer sur la commune et dans l'immédiat, cette dernière a conservé un accès au parking à l'usage du stationnement des riverains.

## Vente du presbytère Route de Mamers

Le presbytère ayant été libéré par l'association diocésaine au cours de l'été dernier, le conseil municipal a décidé de procéder à la vente de cet immeuble. Cette vente a été confiée à l'étude Ledru selon la procédure dite de gré à gré, la commune souhaitant faire son choix en prenant en compte à la fois le prix de vente et le projet porté par le futur acquéreur. Cette procédure s'appuie sur la rédaction d'un cahier des charges lequel, outre les indications et caractéristiques relatives à l'immeuble, décrit les conditions particulières de la vente. Dans ce dossier, s'agissant de la vente d'un bien communal, la commune doit s'assurer que toutes les dispositions sont mises en œuvre afin de permettre la publicité, la sécurité et la transparence de l'opération.



**JEUX  
CARACOL**



**Alain Plumas - Gérant**

18, rue du 14 juillet  
93310 Le Pré Saint-Gervais

Tél./Fax : +33 (0)1 48 40 21 37  
Mobile : +33 (0)6 82 94 41 25  
E-mail : alainplumas@jeux-caracol.com

**LES JEUX GRANDEUR NATURE**  
Internet : [www.jeux-caracol.com](http://www.jeux-caracol.com)



## Écopâturage

Deux parcelles de terrains communaux ont été clôturées lors de la journée citoyenne de septembre 2019 avec pour objectif de lancer un programme d'éco pâturage. Le but recherché est de limiter l'entretien mécanique de ces parcelles en laissant place à des animaux. Une parcelle se situe sur l'ancienne peupleraie en bordure du chemin reliant le cimetière de Saint-Mars au lieu-dit « La Fontaine ». Elle est entretenue par les brebis appartenant à M. et M<sup>me</sup> Albert Bouttier. L'autre est une parcelle, où paissent les ânesses de M<sup>me</sup> Voisin, située en contre-bas du jardin d'inspiration médiévale et du parking de la salle des fêtes.



## Haies bocagères

La commune possède en propre sur son territoire un linéaire de haies bocagères relativement important dont une majeure partie issue de plantations faites à son initiative au cours des 30 dernières années. Un grand nombre a fait l'objet d'un classement de protection dans les documents graphiques du Plan Local d'Urbanisme. Beaucoup de ces haies sont arrivées au terme de leur développement et il convient donc d'en assurer leur renouvellement par une opération dite de recépage (action de couper un arbre ou un arbuste au pied afin d'en permettre des repousses). Une telle opération a été réalisée récemment avec le concours de la CUMA départementale « La Cigale » aux abords de la station d'épuration. Une partie du broyat a été récupérée par la commune pour un usage en paillage d'espaces verts et l'autre partie valorisée par la CUMA.



## Une nouvelle signalétique routière pour le Donjon

Attendue depuis plusieurs années, une modification des mentions actuelles relatives au Donjon de Ballon et à ses jardins remarquables sur les ensembles de jalonnement directionnel sur les voies départementales sera prochainement mise en œuvre par le Conseil Départemental.

À l'ancienne mention, peu valorisante, « Donjon et Ruines du Donjon » viendra se substituer la mention « Donjon XIII-XVI s. » et « Jardins Remarquables ».

Une bonne nouvelle pour le Donjon désigné plus beau monument de la Sarthe en 2018 par les lecteurs du journal Le Maine Libre.

## Autorisations d'urbanisme – quelques rappels

Vous envisagez des travaux de construction, d'aménagement/rénovation ou de démolition. En fonction de la nature des travaux, vous devez faire une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux.

Il convient avant toute démarche de vous rapprocher de la commune afin de recueillir toutes les informations utiles à votre projet, qui doit respecter les différentes prescriptions du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Sarthe), le service ADS (Application du Droit des Sols) du Pays du Mans qui assure l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte de la commune, le SDAP 72 (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) pour les projets situés dans le périmètre des monuments historiques (Donjon, église St Médard) sont à votre disposition pour vous accompagner gracieusement en termes de conseil en amont du dépôt de votre dossier. Une telle démarche est souvent source d'un gain de temps dans l'instruction des autorisations.

### Autorisations relevant d'une déclaration préalable :

- création ou modification de clôture en bordure du domaine public ou en limite de propriété voisine,
- modification de l'aspect extérieur d'une construction existante (ravalement de façade, remplacement portes et fenêtres, création d'ouverture, rénovation toiture, etc.),
- construction d'un bâtiment dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol est supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure à 20 m<sup>2</sup> et qui n'est pas accolé à une construction existante,
- extension d'une construction existante dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol n'excède

pas 20 m<sup>2</sup> (ou 40 m<sup>2</sup> en zone urbaine du PLU et à condition que cette extension ne porte pas la surface de plancher de l'ensemble au-delà de 150 m<sup>2</sup>).

### Autorisations relevant du permis de construire :

- construction d'un bâtiment dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol excède 20 m<sup>2</sup> et concerne une maison individuelle et/ou ses annexes,
- construction d'un bâtiment non lié à une maison individuelle et dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol excède 20 m<sup>2</sup>,
- extension d'un bâtiment dont la surface de plancher et/ou l'emprise au sol excède 20 m<sup>2</sup> et concerne une maison individuelle et/ou ses annexes,
- changement de destination d'une construction s'il s'accompagne de modifications de façades ou de la structure porteuse.



## Soutien à l'activité économique locale

Sensible à la situation des acteurs de la vie économique locale et au-delà des débats sur le maintien ou la fermeture des activités pendant les périodes de confinement, le conseil municipal a souhaité prendre une initiative pour exprimer son soutien aux commerçants et producteurs locaux.

Le contexte sanitaire ayant conduit à l'annulation du repas des cheveux d'argent qui se déroule habituellement le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre, le conseil municipal et le CCAS ont pris la décision d'affecter la dépense correspondante, soit environ 6500€, en bons d'achat d'une valeur unitaire de 10€. Ainsi, chaque foyer composé d'au moins une personne de 70 ans a reçu trois bons d'achat utilisables

jusqu'au 31 janvier 2021 chez un commerçant ou producteur local de son choix.

Peu d'activités ayant subi localement une fermeture administrative totale ou partielle durant le deuxième confinement, le conseil municipal et le CCAS ont en définitive décidé de soutenir sans distinction l'ensemble des commerces situés sur la commune.

Autre annulation, celle du spectacle de Noël organisé à l'attention des enfants de la commune. Aussi, chaque enfant de Ballon - Saint Mars scolarisé à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter et à l'école privée Notre Dame a reçu en cadeau un livre acheté auprès de librairies du Mans (coût total : 1600€).

## Cadre de vie

Une première réunion de la commission cadre de vie, citoyenneté s'est tenue le 7 octobre à la salle des fêtes. Suite à cette réunion, une rencontre a eu lieu avec le maire Maurice Vauasseur et deux agents communaux, Gwenaël Leduc et Arnaud Lenoir, pour définir un certain nombre de travaux à effectuer en priorité.

Un effort sera fait sur le fleurissement notamment dans le jardin d'inspiration médiévale, sur le parking du collège et sur la place de l'école de Saint Mars. Le second sujet abordé lors de cette réunion a concerné les illuminations de Noël. Les décorations habituelles ont été maintenues, seul changement, la mise en place d'un sapin scintillant place de la République comme vous avez pu le remarquer. Nous espérons que ce changement vous plaît. Un point a été fait également concernant les deux cimetières de la commune. Plusieurs membres de la commission devaient visiter des cimetières des environs afin de se documenter. Ces visites ont été reportées à cause du confinement.

Un règlement des cimetières est également en cours d'élaboration. Nous espérons pouvoir avancer sur ce dossier le plus vite possible mais il va nous falloir du temps pour finaliser les travaux. Enfin, nous avons également réfléchi à une aire de jeux pour les enfants. Ce dossier sera étudié quand les travaux énumérés ci-dessus seront bien avancés. Nous nous interrogeons déjà sur son futur emplacement.



**Carrefour contact**  
Tél.: 02 43 77 49 16  
JOURNÉE CONTINUE  
DU LUNDI AU SAMEDI 8H-20H  
DIMANCHE 9H-13H  
RAYON BOUCHERIE CHARCUTERIE TRADITIONNEL  
STATION 24/24  
**BALLON / SAINT MARS**

**LC**  
CABINET LEROY-COCHET  
**Assurances**  
cabinet.leroy.cochet@mma.fr  
1, rue du Général Lerclerc  
72290 BALLON  
Tél. : 02 43 27 30 29  
Fax : 02 43 27 23 99  
C.C. SUPER U  
72380 STE-JAMME/SARTHE  
Tél. : 02 43 29 03 07  
Fax : 02 43 29 04 96  
ZAC de l'Épine  
72460 SAVIGNÉ L'ÉVÊQUE  
Tél. : 02 43 27 26 47  
Fax : 02 43 27 27 05  
N° orias 11060358 - 15001362 - www.orias.fr

*L'hair du temps*  
Salon de Coiffure Mixte  
**Marine Letay**  
6 rue Paul Ilias - 72290 Ballon  
02 43 27 33 05  
f L'hair du temps

## Une reprise sereine

Le protocole sanitaire ayant été allégé, le retour de tous les élèves à l'école s'est effectué dans le calme et la sérénité. Enfants, agents et enseignants, malheureusement déjà habitués aux gestes barrières, ont retrouvé les bancs de l'école mardi 1er septembre. Après des réunions préparatoires, les différents services communaux ont repris un fonctionnement normal ou presque... Une deuxième mouture du protocole sanitaire arrivée au retour des vacances de la Toussaint a renforcé les mesures prises dès la rentrée. Le port du masque est devenu obligatoire pour les enfants des classes élémentaires. Il est demandé de limiter au maximum le brassage des élèves. Ces nouvelles contraintes ont nécessité une réorganisation des services.

Le restaurant scolaire propose deux services : le premier destiné aux élèves des classes maternelles et du site de Saint Mars compte 91 rationnaires, le second dévolu aux classes rue du Général de Gaulle en totalise 79. Pour éviter le brassage des élèves, des tables de classe ont été mises en place. L'équipe de restauration dont les repas sont appréciés de tous poursuivra son action favorisant les circuits courts et les producteurs locaux ainsi que la mise en place régulière de repas végétariens. Des repas à thème viendront compléter la restauration habituelle.

### La capacité de l'accueil périscolaire a été limitée à 28 enfants :

- 14 enfants maximum de moins de 6 ans (non masqués) dans une salle,
- 14 enfants maximum de plus de 6 ans (masqués) dans l'autre.

Chaque groupe est encadré par un agent communal.

Kévin Mesbah, succédant à Stécy Godin, a quant à lui pris temporairement la direction du service « accueil périscolaire - temps d'activités périscolaires ». Sa démission, le 2 novembre, a été palliée au niveau de l'accueil périscolaire du soir par la prise en charge d'un groupe par Corentin Leroux le lundi et le mardi et Noredine Serbouti le jeudi et le vendredi. Cette organisation n'ayant pas vocation à perdurer, un nouveau recrutement va être organisé avec l'appui de la Maison Des Projets.

Lors de la pause méridienne, les Temps d'Activités Périscolaires proposent à tous les élèves des activités artistiques, manuelles ou sportives qui leur permettent de grandir et de s'exprimer. 72 enfants sont en activités sur le premier créneau, 64 sur le second, une

vingtaine étant à la sieste. Un nouvel animateur, Benjamin Billet, a rejoint l'équipe. Il propose de nouvelles activités élargissant ainsi le panel existant pour le plus grand plaisir des enfants. Le nouveau protocole a contraint l'équipe à attirer un local et un animateur à chacune des classes, bouleversant ainsi un fonctionnement qui avait fait ses preuves depuis de nombreuses années.

Un groupe de travail réunissant parents, enseignants, agents et élus réfléchira au long de cette année scolaire à l'évolution de ce service pour les années futures.

L'entretien des locaux, renforcé en raison des conditions sanitaires, a imposé une nouvelle organisation des services augmentant sensiblement la part de ménage des agents communaux. Sur leur demande et celle des enseignantes, les ATSEM travaillent à la journée sur chaque classe maternelle.

Le transport scolaire a repris son fonctionnement habituel. Cependant depuis le 2 novembre et ce pour respecter le protocole sanitaire, les élèves des classes de M<sup>me</sup> Rolle et de M. Godin sont séparés dans le car, une classe se plaçant à l'avant, l'autre à l'arrière.

Pour celles qui en ont fait la demande, la commune a procédé au remboursement de la participation financières des familles à la Région.



## Gardons le contact

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, Elise Beignard, artiste peintre et animatrice d'un atelier à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter, souhaite allier art et solidarité envers nos anciens à travers un projet dont elle nous dévoile les grandes lignes :

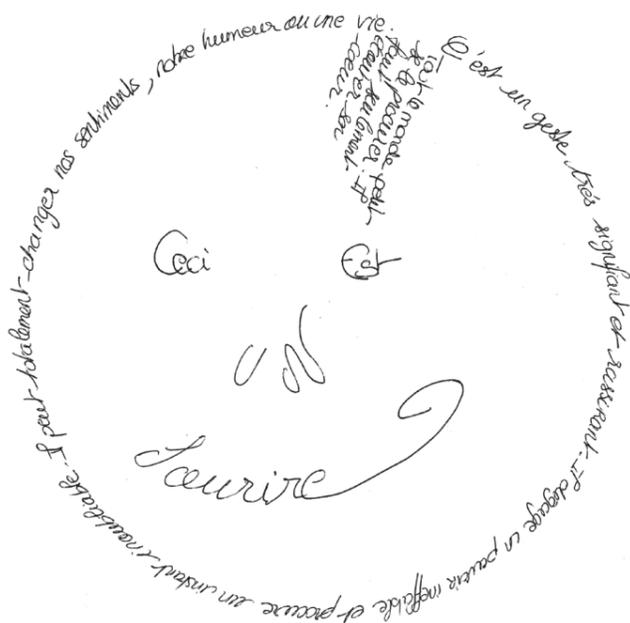
« Dans le contexte sanitaire compliqué que nous connaissons depuis quelques mois, j'ai conçu pour cette année scolaire un projet ambitieux durant les temps « TAP » où l'art de la correspondance prend tout son sens.

Les enfants du CP au CM2 de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter ont réalisé des calligrammes qui ont été acheminés lundi 12 octobre à la résidence Bel Air, EHPAD de Ballon-Saint Mars.

C'est une aventure intergénérationnelle : tisser du lien, favoriser le partage de connaissances et d'expérience. Se raconter en dessins, en gravures, en peinture...

### Nous avons commencé avec le calligramme

Le calligramme est une poésie ou un texte en forme de dessin.



Guillaume Apollinaire signe des poèmes figuratifs en 1914, la guerre éclate, il s'engage dans l'armée et continue à écrire des calligrammes. Blessé, il est transféré. Durant cette longue convalescence, il réunit une vingtaine de poèmes calligramme publié en 1918 "poème de la paix et de la guerre". »

Elise Beignard (Artiste peintre et intervenante).

## La rentrée en bref à l'école publique Elisabeth et Robert Badinter

205<sup>1er</sup> élèves ont (re) pris le chemin de l'école le mardi 1<sup>er</sup> septembre, répartis dans neuf classes de la toute petite section au CM2. Peu de changement dans l'équipe enseignante, nous accueillons trois nouvelles têtes : Vanessa Rolle en charge du CM1/CM2, Melaine André classe de CP/CE1 et Marine Jory le mercredi et le jeudi dans la classe de TPS/PS (décharge de direction). Des agents territoriaux sont présents dans toutes les classes de maternelle pour seconder les maîtresses et deux auxiliaires de vie scolaire à plein temps viennent en aide aux élèves en situation de handicap.

En cette rentrée un peu particulière, nous avons adapté le fonctionnement de notre école en intégrant les mesures sanitaires liées à l'épidémie de COVID : port du masque obligatoire pour tous les adultes dans l'école et aux abords, lavage fréquent des mains, gel hydro alcoolique à disposition etc. À la rentrée des vacances de la Toussaint, un nouveau protocole est venu compléter les mesures déjà mises en place : port du masque pour les enfants des classes élémentaires, limitation maximale du brassage des classes.

Quelques projets prévus par l'équipe enseignante ont été abandonnés en raison de la pandémie : exposition/animation « Les petits scientonautes » sur le thème de l'électricité, labo Maine sciences sur l'eau. D'autres pourront s'organiser en fonction de l'évolution sanitaire : prêts de livres et lectures à la bibliothèque municipale, animation lecture avec l'association « Lire et faire lire », enduro d'école dans le domaine sportif, École et cinéma dès la maternelle cette année (trois films en primaire, deux en maternelle), participation au prix Joël Sadeler.

La directrice, Céline Vauvasseur



## Des travaux nécessaires

Outre les travaux d'entretien réalisés par l'équipe technique lors des vacances scolaires, l'été dernier a permis la réalisation de travaux devenus indispensables sur deux sites de l'école publique Elisabeth et Robert Badinter.

Des lattes du plancher de la classe SCAN du site des classes maternelles étant détériorées au niveau des deux accès, elles ont été remplacées. Le revêtement de sol a été changé par les agents communaux. Ces deux interventions ont été effectuées pour un montant de 1895,76 € HT.

Après un diagnostic énergétique, le système de chauffage des classes rue du Général de Gaulle, devenu obsolète, a été remplacé par un chauffage central avec chaudière alimentée par le gaz de ville. Le branchement sur le réseau d'alimentation en gaz a été effectué le 22 octobre. Pour compléter cet équipement et améliorer l'isolation des locaux, les tôles plastiques couvrant le hall ont été remplacées par des bacs acier et la pose d'un plafond isolant est venue diminuer le volume à chauffer. Dans chacune des classes, le plafond existant a été remplacé. Enfin pour améliorer encore le gain énergétique, des éclairages LED ont été posés en substitution des néons.

Ces travaux pour lesquels des subventions ont été demandées auprès de l'État et de la Région ont été réalisés pour un montant de 48 779,60 € HT.

Il faut souligner l'efficacité des services techniques de la commune qui, à l'occasion de ces travaux, ont dû déménager les différents mobiliers, réaménager et nettoyer les locaux.



**CHARPENTE - COUVERTURE**

- ZINGUERIE -  
NEUF ET RESTAURATION  
AMÉNAGEMENT DE COMBLES

**CHRISTIAN BATARD**

LES ROSEAUX - 72290 CONGÉ-SUR-ORNE  
TÉL. 02 43 33 76 09

**la pharmacie**

votre espace de santé  
72290 BALLON

Tél. : 02 43 27 30 39

<http://pharmacie-de-ballon.pharm-web.net/>

**Roussel** *Devis Gratuit*

- Peinture intérieure
- Décoration
- Ravalements
- Revêtements de Sol

ZA du Guelle Midi  
72290 BALLON  
Tél. 02 43 88 76 07  
roussel@orange.fr

RGE QUALIBAT

## Les valeurs de la République

Lors de notre dernier bulletin municipal, nous vous faisons part de la mise en valeur des différents bâtiments communaux par l'artiste Elise Beignard, dite Emilise. Ce travail d'embellissement s'est poursuivi cet été avec la réalisation d'une œuvre picturale sur le mur d'entrée de la Mairie, car le conseil municipal tenait tout particulièrement à mettre en valeur ce bâtiment républicain.

Plusieurs propositions ont été faites par l'artiste au conseil municipal. Celui-ci a décidé de retenir celle illustrant votre carte de vœux. En effet, il fallait que l'illustration retenue symbolise la République, ainsi apparaît sur le fronton notre devise : « Liberté, Égalité, Fraternité ». Elle incarne également la jeunesse, car c'est avec elle et grâce à elle que ces valeurs se transmettent et perdurent depuis 150 ans.



## Louis PICHARD (30 juin 1899 – 11 août 1951)

Louis PICHARD a fait une glorieuse carrière dans l'aviation. En 1918, il s'est engagé dans l'armée de l'air, puis après la fin de la guerre a travaillé chez Hispano, puis chez Latécoère où il est devenu mécanicien navigant. Il a participé à l'épopée de la traversée de l'Atlantique sud au service de l'Aéropostale aux côtés de héros tels que Henri Guillaumet et Jean Mermoz. Avec plus de 100 traversées aériennes, il détenait, avant 1940, le record de l'époque et était même surnommé le champion du « pot au noir ». Pendant la seconde guerre mondiale il a fait partie des forces aériennes françaises libres à partir de 1943. Puis, après 1945, il est devenu pilote de ligne, pilote d'essai et commandant de bord. Le 11 août 1951, il est mort accidentellement sur le territoire de Nonancourt dans l'Eure lors d'un vol d'essai à bord d'un appareil DC-3 d'Air France.



Louis Pichard, au centre

Natif de Courcemont, il avait passé son enfance dans notre région. Il s'y plaisait au point qu'il avait pour projet de s'y installer avec sa famille. Le destin en ayant décidé autrement, son épouse, Thérèse PICHARD, a acquis la maison du « Vicariat » dans les années 1950 afin de se rapprocher de sa belle famille. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le « Vicariat » était le lieu de résidence d'Andréas Valiquet, notre illustre prêtre local. C'est aujourd'hui encore la maison des descendants de Louis Pichard. L'allée qui y conduit depuis la rue Louis Crétois porte maintenant son nom.

## Bibliothèque

### 2020 : Une année particulière

#### Un protocole sanitaire strict

Nous avons subi notre premier confinement dû à la pandémie du virus Covid-19 en mars. La réouverture progressive des permanences a été organisée dès le 13 mai avec des bénévoles volontaires en nombre réduit, au grand regret de certaines mais nous avions l'obligation morale de les protéger. L'accueil des enfants de moins de 11 ans, d'abord interdit, a été rendu de nouveau possible dès septembre.

Un protocole sanitaire strict a été mis en place pour tous et notamment une mise en quarantaine des ouvrages déposés par les adhérents avant de procéder à une désinfection des livres. Les ouvrages sont ensuite remis en rayon après enregistrement des retours. Un travail supplémentaire et conséquent pour nos volontaires. Un grand merci à tous nos bénévoles qui ont œuvré afin de permettre un fonctionnement optimal de notre bibliothèque municipale.

#### Deux anniversaires

Le prix Joël Sadeler devait souffler sa 20<sup>ème</sup> bougie en présence de nombreux poètes dont le lauréat de cette année. Du fait de la crise sanitaire, l'édition 2020, planifiée en novembre dernier devrait avoir lieu en avril prochain (voir l'article spécifique).

Le deuxième anniversaire était celui de M<sup>me</sup> Paulette Vavasseur qui a fêté ses 90 ans. Les bénévoles souhaitaient la remercier de son engagement à la bibliothèque depuis de très nombreuses années. M<sup>me</sup> Vavasseur a débuté par la tenue des permanences mais l'arrivée de l'informatique l'a orientée vers d'autres activités, notamment la lecture aux résidents de l'EHPAD... D'ailleurs, Michèle Sadeler et ses collègues, sont toutes unanimes pour dire qu'elle est une excellente lectrice.

## PRIX JOËL SADELER BALLON-SAINT MARS - SPÉCIAL 20 ANS

Le prix Joël SADELER a été créé en 2001 à l'initiative de l'association « L'épi de seigle » animée par Dan Bouchery et Jacques Fournier, afin que perdure le nom du poète sarthois décédé en septembre 2000 et de promouvoir la poésie pour la jeunesse.

Ce prix s'adresse aux éditeurs francophones et récompense un ouvrage de poésie jeunesse publié à compte d'éditeur paru dans l'année précédant la remise du prix.

En juillet 2003, le conseil municipal de Ballon acceptait, sur proposition de « L'épi de seigle », que le prix devienne, le PRIX JOËL SADELER - VILLE DE BALLON-SAINT MARS.

À partir de 2009, en accord avec « L'épi de seigle », l'association « Donner à Voir » reprend la maîtrise des contacts avec les éditeurs, la constitution du jury, l'annonce et la publication des résultats.

La ville de Ballon-Saint Mars verse les 300€ de prix au lauréat et, en partenariat avec la MJC Joël SADELER, favorise l'accueil et l'animation de ce prix. (Source : site donner-a-voir.net)

Cette année, le prix poésie jeunesse, organisé conjointement par la commune, l'association Donner à Voir, la MJC Joël Sadeler et les bénévoles de la bibliothèque est attribué pour 2020 à l'ouvrage « Le livre des beautés minuscules » écrit par Carl Norac, illustré par Julie

### Du mouvement chez les bénévoles

Quatre nouvelles bénévoles sont venues renforcer notre équipe : Véronique Coutelle, Patricia Gangnery, Christine Vallée et Edwige Grison.

Un départ : celui de Françoise Toreau, collègue appréciée de tous. Merci à Françoise pour son investissement et bonne continuation dans sa nouvelle vie vers un autre ailleurs.

L'équipe de bénévoles est aujourd'hui majoritairement féminine et souhaiterait accueillir des hommes qui pourraient apporter un autre regard sur la bibliothèque, notamment sur le choix des ouvrages. Si parmi nos adhérents des lecteurs sont intéressés pour rejoindre notre équipe, ils seront les bienvenus.



Bernard et édité par Rue du Monde. La crise sanitaire actuelle nous oblige à reporter la remise officielle du prix au 17 avril 2021.

Un ouvrage magnifique avec de belles illustrations à découvrir absolument à la bibliothèque municipale.

Voici un poème choisi parmi tant d'autres :

#### Un beau poème, alors ?

*C'est bien d'avoir des mots  
Pour me dire, pour te dire,  
Pour se dire et mieux se taire aussi.  
Alors vient parfois le poème,  
Celui que l'on rêve beau  
Comme un secret au fond d'une poche,  
Ou une chanson qu'on n'attendait pas.  
Ecrire un poème,  
C'est penser qu'il peut faire beau  
Même au milieu d'un nuage.*

**Carl Norac**

## Journées du patrimoine - Dimanche 20 septembre 2020

À l'occasion des journées du patrimoine, les églises de Ballon-Saint Mars étaient ouvertes au public le dimanche après-midi.

### Église Saint Médard

Dans un premier temps, les visiteurs sont accueillis pour une visite de l'édifice par Marguerite Buchot, qui a été secrétaire de mairie à Saint-Mars-sous-Ballon. Très documentée, avec conviction et à l'écoute des différents groupes de visiteurs qui se succèdent, elle retrace l'histoire de cette église et présente ses particularités : la plaque funéraire du prêtre Jehan Esnault (1502), l'inscription sur le mur d'un soldat de la guerre de 1870, les peintures et sculptures.

Ensuite, les visiteurs sont pris en charge par Michel Lalos pour une présentation du cadran solaire (1699) du prêtre André Valiquet, scellé dans le mur à l'intérieur de l'église, et de sa réplique fonctionnelle placée pour l'occasion sur le parvis. Après avoir retracé l'histoire de

la mesure du temps et présenté les différents types d'heures associés aux cadrans présents sur cette réplique, Michel Lalos explique le fonctionnement de l'objet. Le soleil étant de la partie, il a été possible de lire l'heure... après avoir orienté la table gnomonique !

Au final, 35 personnes environ sont venues durant l'après-midi découvrir le monument et faire des Sciences !



### Église Saint Georges

À Saint Georges, les visiteurs ont eu le loisir de visiter librement l'édifice et découvrir les nombreuses richesses du lieu. Si l'église ne brille pas par son architecture extérieure de style néoclassique, l'intérieur offre quelques surprises, notamment sa charpente si particulière. Dès l'entrée, les visiteurs ont pu admirer les nombreuses œuvres qu'elle abrite, dont cinq tableaux remarquables, différentes statues mais aussi son ensemble de vitraux qui crée une ambiance si particulière. À cette occasion, un ouvrage intitulé « Guide pour visiter l'église restaurée de Ballon » datant de 1939 a pu nourrir les discussions avec des visiteurs intéressés et charmés par la singularité du lieu. Une réflexion sera entamée afin de mettre à jour les informations de cet ouvrage dans le but de pouvoir à l'avenir proposer des visites commentées. Une réflexion plus globale est également à l'étude afin de mieux valoriser le patrimoine local.

**VP HAUX** Le confort durable

54, Rue Paillard Ducléré  
72380 MONTBIZOT  
Tél : 02 43 25 20 42  
vp.haux@gmail.com

— PLOMBERIE  
— CHAUFFAGE  
— VENTILATION  
— ELECTRICITE

**SARL CORDIER**  
Thierry Romailé - 72260 DANGEUL

02 43 97 44 21  
06 75 23 57 65

thierry.cordier0983@orange.fr

**Salon Lydie Coiff**  
Styliste Visagiste - Barbier - Coiffure de mariée

Elle et lui  
Journée continue

02 43 27 20 27

38, rue du général Leclerc - 72290 BALLON

## Ballon Handball Club

Après de nombreuses inquiétudes et incertitudes liées à la situation sanitaire, la saison de handball 2020/2021 a pu démarrer officiellement au BHBC.

En respect des mesures édictées par la FFHB et le protocole d'utilisation de la Halle aux sports établi par la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe, nos licenciés ont pu retrouver le chemin du gymnase et reprendre les entrainements début septembre.

La saison actuelle connaît quelques bouleversements d'effectif avec notamment une perte de 10% de licences par rapport à l'exercice 2019/2020, certainement liée à la situation sanitaire, mais malgré tout il est à noter avec plaisir la création de 17 nouvelles licences.

Au chapitre des équipes, nous comptons le retour à Ballon d'un collectif -12 ans masculins et d'une 12ème joueuse dans l'effectif des -15 féminines. L'équipe -20 féminines La Bazoge /Ballon a débuté son championnat par 2 victoires malgré les nombreux départs. L'équipe seniors féminines Ballon/Bonnéttable/La Bazoge reste inchangée. La section Baby hand malgré une légère baisse compte cette année 13 enfants âgés de 4 à 6 ans. La déception en ce début de saison est la perte de l'équipe -10 mixte qui s'explique par la montée en -12 ans de la majorité de ses joueurs et le renouvellement trop insuffisant à ce jour. Il faut noter également, la création et l'engagement en championnat départemental d'une équipe seniors masculins en convention avec le club voisin de Bonnéttable avec 16 licenciés. Enfin, le collectif loisir mixte, avec ses 11 membres continue de porter vaillamment les couleurs du BHBC en compétition.

Malheureusement, dans cette période délicate, où de nouveau toutes nos activités sportives sont mises en veille et que beaucoup de questions se font jour sur le déroulement de la saison, nous pouvons compter sur le soutien de tous les licenciés du BHBC pour passer cette épreuve mais aussi sur celui des responsables municipaux et



communautaires qui sont à nos côtés. En dépit de la complexité du moment, nous sommes toujours en recherche de nouvelles recrues chez les jeunes filles ou garçons de 4 à 18 ans ou bien en loisir mixte adultes. Nous serons heureux de les accueillir à la halle aux sports de Ballon-Saint Mars pour une ou deux séances d'essai et de découverte sans engagement. Tous les détails sont sur notre site : [www.bhbc72290.clubeo.com](http://www.bhbc72290.clubeo.com)

Espérons que la situation s'améliorera vite et ne sera plus qu'un mauvais souvenir dans la mémoire de chacun et que le BHBC pourra à nouveau écrire de belles pages sportives et conviviales avec notamment l'organisation de sa soirée le 27/03/2021.

**Le Président du BHBC**



**BHBC**

Retrouvez toutes les infos sur la vie du club sur notre site : [www.bhbc72290.clubeo.com](http://www.bhbc72290.clubeo.com)

**Le Président du BHBC**

## Foyer Hébergement

Le foyer d'hébergement semi-autonome de Ballon Saint Mars a, une nouvelle fois, bénéficié d'une aide financière de la part de l'Association « Opérations Bouchons 72 ».

En effet, M<sup>me</sup> Paulette Brebion, présidente de l'association et M<sup>me</sup> Marie Henriette Laurent sont venues remettre aux cinq personnes en situation de handicap, un chèque de 300€. L'association « Opérations Bouchons 72 » œuvre pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées. Des bouchons plastiques ou de liège ainsi que des barquettes de repas en plastique sont récupérés sur l'ensemble du département. L'association organise la collecte, le tri et le transport de ces bouchons traités comme matières premières qui génèrent des bénéfices. L'association a plus de 500 points de collecte dont le FHSA de Ballon Saint Mars, huit centres de tri et de recyclage dont un à La Suze où les gros plastiques sont transformés et utilisés dans des composants pour l'industrie automobile.

Les 5 personnes en situation de handicap souhaitent acheter un appareil photo numérique pour avoir des photos souvenirs lors de leurs sorties ou voyages. Ce souhait a été réalisé grâce à l'association « Opération Bouchons 72 » et le FHSA de Ballon-Saint Mars la remercie vivement.



## Association des Usagers du TER Le Mans - Alençon

En 2020, il y a eu beaucoup de perturbations (grève en début d'année, puis covid 19).

Notre Assemblée Générale prévue en mars 2020 a été annulée (confinement). En raison de la situation sanitaire, nous ne savons, à l'heure actuelle, si nous pourrions en organiser une en 2021.

Les travaux pour la réfection des zones où les trains circulaient à 70km/h au lieu de 140km/h, ont commencé fin septembre et se termineront mi-novembre. Les trains retrouveront leur vitesse normale le 13 décembre 2020, date correspondant au changement d'horaires bi-annuel.

Si nous voulons que les trains continuent de circuler entre Le Mans et Alençon et au-delà, nous devons utiliser au maximum ce moyen de transport. Plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouvelles relations.

L'intervention répétée de notre association a permis d'obtenir de nouvelles relations : du lundi au vendredi, un train toutes les 30 minutes, le matin, dans le sens Alençon-Le Mans et le soir, dans le sens Le Mans-Alençon et d'autres dans la journée.

Vous avez la possibilité d'acheter des billets (TGV intercity, Ter) à l'accueil du Super U de Ste Jamme.

Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et à Super U. Les horaires actuels ne tiennent pas compte du futur arrêt Hôpital-Université puisque celui-ci sera mis en service au plus tôt à l'été 2023.

Emprunter les transports en commun permet de freiner le réchauffement climatique donc de respecter la planète.

[ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com](mailto:ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com)

## ASL

Comme la plupart des associations, l'ASL a dû reporter ses manifestations en 2021. Avant l'arrivée de la Covid 19, nous avons organisé avec Générations Mouvement un concours de 17. Nous avons accueilli 296 joueurs soit 40 équipes de plus qu'en octobre 2019.

Dimanche 1<sup>er</sup> mars, le loto à Saint Jean d'Assé, malgré un changement de date, a connu le succès habituel.

Les ateliers (peinture par J.-J. Champeau, osier par G. Guillet) et les marches du lundi avaient repris récemment avec un nombre limité de participants et gestes barrières respectés.

Malheureusement le 2<sup>ème</sup> confinement, nous oblige une nouvelle fois à arrêter nos activités.

**Bureau de l'ASL**



## L'Association des Parents d'Elèves de l'école publique et du collège de Ballon-Saint Mars.

L'objectif de l'APE est de réaliser des événements et de permettre de soutenir économiquement l'école et le collège. L'an passé, nous avons versé 2000€ à chacun des établissements scolaires et avons organisé des activités pour les enfants et pour la ville, comme le grand carnaval de mars dernier qui fut une première avec le défilé mené par un groupe de marionnettes géantes, sans oublier la crémation du bonhomme carnaval, suivi d'une boum. Cette attraction a éveillé la curiosité d'un bon nombre d'habitants qui n'ont pas l'habitude de participer à ces festivités, qui nous ont remerciés de donner un peu de couleur et de mouvement à la ville.



Dans cette dynamique, nous avons renouvelé notre engagement pour essayer de passer de bons moments avec la famille et les habitants. Malheureusement, cette année les gens ont eu du mal à s'impliquer dans les activités de l'association, certains par manque de temps, d'autres par peur de la situation sanitaire et certains membres du Conseil d'Administration ont démissionné dans des villages voisins.

Nous nous sommes engagés dans le développement collectif des associations des autres villages, grâce à la Maison des Projets qui a organisé un groupe de travail pour échanger des idées, des conseils et des expériences et s'aider entre APE.

Nous avons renouvelé l'opération jus de pommes qui a pu être menée grâce à une douzaine de volontaires, parents de l'école et du collège. Nous avons ramassé 1400kg de pommes, mises gracieusement à notre disposition par M<sup>me</sup> et M. Surget de Ballon-Saint Mars, et l'entreprise MAUDET nous a offert des sacs pour pouvoir les emmener au pressage. Notre association non seulement s'implique dans la vie scolaire mais aussi la vie communale, en obtenant la coopération des habitants.

Ceci nous donne du baume au cœur pour continuer à préparer de nouveaux événements pour le plaisir de toutes les familles. Beaucoup d'idées et de projets ont surgi pour l'année à venir, mais certaines sont dépendantes de la situation sanitaire et la participation des bénévoles. Même une participation de courte durée est la bienvenue, ceci permettant à chacun de créer des liens avec notre Association, et passer un moment convivial.

Cette année, dans notre esprit de rendre cette association plus accessible, nous avons décidé de donner la possibilité aux personnes pouvant justifier d'un lien parental ou éducatif avec un élève inscrit à l'école ou collège peut être membre de l'APE, en contribuant avec leurs idées, ou simplement donner un petit coup de pouce.

Mamies, papis, tatas, tontons, éducateurs, conjoints nous vous attendons !

**Le bureau de l'APE**



# Olivier RIBET

**CHARPENTIER • COUVREUR - ZINGUEUR  
RAMONAGE • AMÉNAGEMENT DE COMBLES**

**Z.A. de Guette Midi - 72290 BALLON**

**Tél. : 02 43 24 90 26 • Port. : 06 63 10 16 29**



## Une nouvelle directrice à l'EPHAD « Maine Cœur de Sarthe »

En raison de la vacance du poste de direction, suite au départ de M<sup>me</sup> Lisa Berling fin juillet pour raisons personnelles, un appel de candidatures a été fait durant l'été auprès des élèves directeurs en cours de formation à l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) de Rennes, établissement spécialisé à l'échelon national dans la formation des cadres supérieurs de la santé et du secteur social.

Cinq candidatures se sont fait connaître auprès de l'agence régionale de santé et des maires de Ballon-Saint Mars et Sainte-Jamme-sur-Sarthe. À l'issue des entretiens, le choix s'est unanimement porté sur la candidature de M<sup>me</sup> Sandrine Szeradzki au regard de son expérience déjà acquise dans le secteur médico-social. Partageant la culture et la philosophie du projet de santé qui caractérise depuis de nombreuses années les deux établissements de Ballon et Ste Jamme, M<sup>me</sup> Sandrine Szeradzki a fait part de sa volonté de s'inscrire dans la durée et dans une réelle proximité auprès des résidents, des personnels et des partenaires institutionnels.

Ayant accepté le poste, M<sup>me</sup> Sandrine Szeradzki, âgée de 45 ans, prendra ses fonctions de directrice à l'achèvement de sa formation, soit au début du mois de janvier 2021.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans la conduite des projets à venir au sein des deux établissements. Un grand merci également à M<sup>me</sup> Lisa Berling, M<sup>me</sup> Kakol, directrice par intérim depuis le 1<sup>er</sup> septembre et à l'ensemble des personnels pour avoir assuré la continuité du fonctionnement de l'EPHAD « Maine Cœur de Sarthe », notamment au regard de la situation sanitaire actuelle.



## Inscription listes électorales pour l'année 2021

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes électorales de la commune sont invitées à se présenter au secrétariat d'une des deux mairies. Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité) et d'un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone fixe, etc.). Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année. Afin d'être prises en compte pour les prochaines échéances électorales, les demandes d'inscription doivent être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de scrutin. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, les citoyens ont dorénavant la possibilité de s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr. Ils peuvent vérifier eux-mêmes leur situation électorale directement en ligne à l'adresse internet suivante.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## Avenir et Services

### Un tremplin vers l'emploi.

Nous proposons pour les salariés en parcours :

- des missions de travail sur le territoire,
- un accompagnement personnalisé pour définir un projet professionnel.

Mise à disposition de personnel auprès de particuliers, entreprises, collectivités et associations.

### Missions de travail

Travaux ménagers, repassage, aide à la préparation des repas, garde d'enfant de +3 ans, entretien de locaux, manutention, aide au déménagement, bricolage, petits travaux de peinture, petite maçonnerie, jardin & potager, débroussaillage, désherbage, plantation, taille arbres - haie, tonte, nettoyage et entretien extérieur...

(Pour les particuliers nous faisant appel, réduction ou crédit d'impôt sous certaines conditions).

**En faisant appel à notre structure, vous contribuez au développement économique local.**



### AVENIR ET SERVICES

Ballon-Saint Mars

5, Place de la République

72290 Ballon-Saint Mars

Tél. : 02 43 28 19 56

[www.aveniretservices.fr](http://www.aveniretservices.fr)



## Centre de secours

### Éléments de présentation du centre d'Incendie et de Secours de Ballon-Saint Mars

Le centre d'incendie et de secours de Ballon-Saint Mars défend cinq communes en 1<sup>er</sup> appel (Ballon-Saint Mars, Congé-sur-Orne, Lucé-sous-Ballon, Mézières-sur-Ponthouin, Teillé), soit près de 4000 habitants. En 2019, le centre d'incendie et de secours a effectué 379 intervention.

Le centre d'incendie et de secours de Ballon-Saint Mars est armé de deux femmes, dont une infirmière et de vingt hommes. Ce sont tous des sapeurs-pompiers volontaires qui exercent une autre activité professionnelle.

### Les véhicules du centre d'incendie et de secours

- 1 véhicule de secours aux victimes
- 1 camion-citerne rural
- 1 véhicule léger
- 1 véhicule tout usage et transport de personnel



La répartition des 379 interventions

- 68% secours à personnes
- 15% incendies
- 12% accidents de la circulation
- 5% opérations diverses



### Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire à Ballon-Saint-Mars et protéger le territoire ?

- Vous devez rencontrer le chef de centre qui vous remettra un dossier d'engagement.
- Vous effectuez une visite médicale auprès de votre médecin traitant pour obtenir un certificat médical d'aptitude physique aux tests de recrutement.
- Vous retournez le dossier d'engagement au chef de centre et vous vous présentez aux tests de recrutement (organisation de 3 sessions départementales par an).
- Vous recevez alors votre arrêté d'engagement et devenez officiellement sapeur-pompier volontaire. Vous devez alors vous former.

### Le saviez-vous ?

Le SDIS de la Sarthe offre la possibilité de devenir sapeur-pompier volontaire avec un profil hors incendie. Ces sapeurs-pompiers effectueront uniquement des missions de secours à personnes et d'opérations diverses.

Le SDIS de la Sarthe compte 2 200 sapeurs-pompiers volontaires. 22% des sapeurs-pompiers volontaires en Sarthe sont des femmes. Vous pouvez être sapeur-pompier volontaire de 17 ans à 60 ans (avec un prolongement possible jusqu'à 65 ans).



### Les sapeurs-pompiers de Ballon-Saint Mars recrutent !

Le Service Départemental d'incendie et de Secours de la Sarthe installe une campagne de recrutement ciblée sur le centre d'incendie et de secours. L'objectif est de renforcer les effectifs par des nouvelles recrues pour répondre aux demandes de secours.

Pour tous renseignements, rapprochez-vous du chef de centre, le lieutenant Alexandre GAIGNON ou le secrétariat du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Sarthe.

Téléphone : 02 43 54 67 19.

## Un crack à Ballon-Saint Mars

Monique et Robert Gasche-Luc sont les heureux propriétaires de « Docteur de Ballon ». Ce cheval de huit ans, fier de leur élevage, s'est offert sa plus belle victoire en s'adjuant à Auteuil le dimanche 18 octobre dernier le Grand Steeple-chase de Paris, plus grande course de saut d'obstacles.

Un mois et demi après cette victoire spectaculaire, Docteur de Ballon entre dans l'histoire d'Auteuil en remportant le prix La Haye Jouselin.

Nul doute que ces victoires en appelleront d'autres. La passion de Monique et Robert Gasche-Luc pour l'élevage de galopeurs n'est pas près de s'éteindre !



## Distribution des sacs verts à ordures ménagères

Cette année la distribution des sacs verts s'effectuera dans un seul et même lieu : salle polyvalente de Saint Mars. Les jours et les horaires retenus sont :

- Mercredi 6 janvier de 9h à 12h30.
- Vendredi 8 janvier de 15h à 19h.
- Samedi 9 janvier de 9h à 12h30.
- Mercredi 13 janvier de 9h à 12h30.
- Vendredi 15 janvier de 15h à 19h.
- Samedi 16 janvier de 9h à 12h30.



Retrouvez Ballon-Saint Mars sur Facebook et Intramuros



Scannez-moi !

Bulletin d'information n°10 de Ballon - Saint Mars

Réalisé par la Commission Communication  
Responsable de la publication : Damien Orange  
Photos - illustration : Mairie - freepik.com  
Composition & impression : Imprimerie Numeriscann - Le Mans  
1 200 exemplaires  
ISSN 2681-9074